



ASSOCIATION DES AGRICULTEURS MÉTHANISSEURS DE FRANCE

Unis pour partager et innover

AGIR ENSEMBLE POUR IMAGINER L'AVENIR

Sur nos territoires, en régions ou auprès des instances de la filière biogaz, depuis deux années en particulier, j'ai pu mesurer les difficultés de nos adhérents et des différents acteurs de la filière. L'acceptation de nos projets et de notre activité, le partage et l'équilibre des intrants sur les territoires ou la démonstration du caractère vert des économies que nous développons guideront le quotidien de l'association.

Si l'Association des Agriculteurs Méthaniseurs de France est forte et reconnue aujourd'hui, il sera essentiel que chacun d'entre nous agisse, demain, dans l'intérêt collectif pour que nous puissions porter et imaginer l'avenir sereinement. La charte des Agriculteurs Méthaniseurs, la représentation nationale et la communication positive de tous et à tous les niveaux permettront d'y arriver.

Le tryptique gaz verts, agricultures et territoires nous offre de très belles perspectives. Du fait des transitions climatiques, énergétiques, agricoles que nous opérons, nos projets sont tournés vers l'avenir, leur place doit être reconnue et leur valeur assumée.

Jean-François DELAIRE, Président de l'AAMF

NOS ADHÉRENTS

- 550 adhérents fin 2023
- de 30 à 4500 KWé
- de 40 à 600 Nm³

NOTRE CAPACITÉ DE PRODUCTION

- 84 Mwh en production électrique
- 44 600 Nm³/h en injection de biométhane

NOS VALEURS

Le développement de la méthanisation se fait au plus près des agriculteurs et agricultrices qui portent majoritairement cette filière.

La méthanisation agricole doit rester en cohérence avec les spécificités de son territoire pour lui garantir le juste retour de la valeur ajoutée.

En plus de la vocation alimentaire, les agriculteurs-méthaniseurs et les acteurs du territoire peuvent ainsi contribuer à la transition agricole, économique, énergétique, climatique et sociétale :

- **transition agricole** par l'amélioration de la fertilité des sols via une utilisation raisonnée du digestat, le changement des pratiques agricoles, le développement de valeurs et de compétences sur nos exploitations.

- **transition économique** par l'amélioration de la résilience des exploitations : valorisation des matières organiques du territoire, diversification des sources de revenus, plus d'autonomie.

- **transition énergétique** par la production d'énergies renouvelables (électricité, chaleur, gaz, carburant) pilotées pour répondre aux besoins du mix des énergies vertes.

- **transition climatique** par le stockage du carbone dans les sols, par la réduction des émissions de Gaz à effet de serre.

- **transition sociétale** par le renforcement du tissu social et la création d'une économie circulaire en réponse aux attentes de la société.

AAMF œuvre pour la professionnalisation de la filière méthanisation et représente des agriculteurs responsables, formés et ouverts qui tiennent les engagements de la Charte AAMF et ne cessent de progresser.

NOS ACTIONS POLITIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

- Représentation nationale et consultations ministérielles : tarifs d'achats injection et cogénération, socle commun matières fertilisantes, nomenclature ICPE, agrément sanitaire...
- Participation au groupe de travail sur les cultures énergétiques.
- Participation à l'élaboration des méthodes de contrôle dans le cadre du certificat de conformité.
- Dispositif permettant aux pionniers de passer d'un contrat de 15 à 20 ans.
- Exonération permanente de Taxe Foncière et de CFE.
- Réévaluation de la prime d'effluents d'élevage.
- Prime de valorisation des effluents d'élevage pour les pionniers sous contrat 2006.

NOTRE CHARTE - NOS ENGAGEMENTS

1	Assurer le bon fonctionnement de mon unité de méthanisation et respecter la réglementation.
2	Contribuer au développement durable de mon territoire.
3	Réaliser avec mes partenaires une valorisation vertueuse des matières organiques.
4	Me former et associer mes collaborateurs dans une démarche d'amélioration continue.
5	Garantir la sécurité de mon installation et des personnes y travaillant.
6	Assurer la traçabilité pendant tout le cycle du procédé de méthanisation.
7	Optimiser la valorisation agronomique du digestat, gage de la santé des sols.
8	Partager mon expérience avec mes collègues de l'AAMF et participer aux travaux de recherche et d'innovation.

NOS OBJECTIFS



ACCOMPAGNER
les porteurs
de projet.



SOUTENIR
les unités en
fonctionnement.



REPRÉSENTER
la méthanisation agricole
auprès des institutions. Être un
réfèrent technique de la filière.



FORMER
échanger,
innover.

NOS TRAVAUX

Agronomie et retour au sol ■ Charte AAMF ■ Injection
Cogénération ■ Réglementation et législation ■ CIVE ■ BioGNV
Méthanisation collective ■ Communication externe ■ REX technico-économique
Biodéchets ■ Formation professionnelle ■ Voie solide
Problèmes de construction et fonctionnement ■ Recherche et Développement.

AVEC LE SOUTIEN DE...



CONTACT

AAMF - 6 rue de la Rochefoucauld 75009 Paris
Annelise Lescure ■ 06.70.20.17.50 ■ annelise@aamf.fr
www.aamf.fr